# Assemblée des délégués Région Suisse Romande RSR

Lausanne, le 3 décembre 2022



PARTNERS











# Nous venons de vivre deux années sportives extrêmement réussies













### swiss aquatics **=**



SPONSORS

PARTNERS





# Faisons en sorte qu'il en soit toujours ainsi!















- Les salutations du comité central
- AD des 22/23 avril 2023 à Campus Sursee
- En plus des points standard de l'ordre du jour, il y aura un point important pour l'avenir de la fédération : Révision du modèle de la cotisation
- Une réunion d'information pour les présidents aura lieu le 21 janvier 2023 dans l'après-midi à Berne.





# Situation de départ

- Le modèle des cotisations existant est resté inchangé depuis de nombreuses années. Également le montant des taxes.
- La crise de Corona a montré que le financement de la Fédération comporte de très grands risques en cas de crise. (Pénurie d'énergie comme prochaine crise ?)
- La Fédération a massivement réduit ses coûts au cours des dernières années ; pas de potentiel supplémentaire.
- La Fédération a actuellement de grands succès sportifs en natation et en plongeon et un bon potentiel en waterpolo féminin, mais sa visibilité est très limitée.
- La Fédération traverse une GRANDE crise en Artistic Swimming, où elle est visible, mais de manière négative.
- La Fédération est financièrement stable et devrait pouvoir continuer à se développer après la consolidation financière qui vient d'avoir lieu..







#### Financement actuel

• Recettes régulières **assurées** = les cotisations des membres

- 5% (!)
- Recettes contractuellement assurées (affectées à un objectif spécifique) (OFSPO/ Swiss Olympic)
   55%
  - → liées aux succès sportifs et à la réalisation de la convention de prestations!
  - → Rétrogradation Artistic Swimming MOINS CHF 260'000/an (pendant min. 4 ans = 1 million) an
- Recettes variables (frais d'insciptions, licences, participation personnelle des athlètes) 40%
  - → Très grand effondrement en cas de crise, car pas de frais d'inscription et très peu de licences.
  - → En Diving et Artistic Swimming, participation personnelle aux frais très élevée pour les athlètes.

Conclusion : le financement assuré par la Fédération repose sur 5% (!) des recettes.

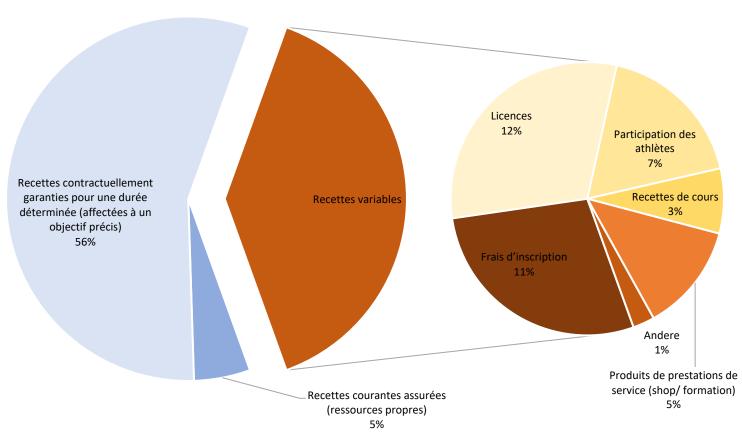
<sup>ত্তাsors</sup> Sanপ্তাম্ব্রাটিৰ deশক্তিপোর্শ্বিdération, la Fédération n'aurait pas survécu à la crise de Corona!





#### swiss aquatics

#### Structure de financement avec détail des recettes variables (40%)



**SPONSORS** 

**PARTNERS** 









# Objectifs de la révision du modèle des cotisations

- 1. Simplification du modèle des cotisations
- 2. Forte réduction du risque de financement pour la Fédération
- 3. Poursuite de la promotion de la professionnalisation
- 4. Développement des services aux membres (sport populaire, formation, compétition)
- 5. Assurer la capacité d'investissement de la Fédération (numérisation)
- 6. Mise en place et développement d'activités de RP et de marketing pour améliorer la visibilité des disciplines sportives/clubs (compétitions internationales, travail avec les médias, acquisition de sponsors).





# Objectif 1: Simplification du modèle des cotisations (I)

#### Actuellement exemple 1:

Membre A avec 450 membres, pratique les quatre disciplines sportives et a plus de 150 licences annuelles.

Cotisation de base 650.-

Cotisation de solidarité 450 (1.-/ membre)

Activité quatre disciplines sportives 440.-

Cotisation complémentaire 1850.-

Total 3390.-/ an (8 clubs paient plus de 3390.-/ an)

**SPONSORS** 

PARTNERS









## Objectif 1: Simplification du modèle des cotisations (II)

#### Actuellement exemple 2:

Membre A, pratique 2 disciplines sportives, avec 250 membres et a plus de 55 licences

Cotisation de base 650.-

Cotisation de solidarité 250 (1.-/ membre)

Activité deux disciplines sportives 220.-

Cotisation complémentaire 1130.-

Total 2250.-/ an (33 clubs paient plus de 2250.-)







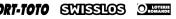
# Objectif 1: Simplification du modèle des cotisations (IV)

#### **CONCLUSION:**

- Charge administrative élevée, car différentes positions changent chaque année.
- 79 clubs paient actuellement plus de 1500.- /an de frais de fédération.







# Objectif 2 : Forte réduction du risque de financement pour la Fédération

- 55% des recettes actuelles sont liées à des contrats de prestations avec Swiss
  Olympic et l'OFSPO. Une baisse des performances (Artistic Swimming en est un
  exemple) a des conséquences financières très importantes.
- 40% des recettes sont variables (licences, frais d'inscription, contributions des athlètes) et sont extrêmement sensibles aux crises. Sans compétitions, pas de recettes!
- Seuls < 5% des recettes sont assurées. Pour un budget annuel d'environ 6 millions, cela représente 270'000 (!).
- Aucune organisation ne devrait prendre un tel risque financier.

SPONSORS

PARTNERS







# Objectif 3 : Promotion de la professionalisation

- 55% des recettes actuelles sont liées à des contrats de prestations avec Swiss Olympic et l'OFSPO.
- Les exigences sont toujours plus élevées et plus complexes (administration, sport populaire, sport de performance).
- Les exigences ne peuvent pratiquement plus être remplies que par des employés (entraîneurs nationaux, chef du sport de performance, spécialistes de la formation et personnel administratif).



**PARTNERS** 









# Objectif 4 : Développement des services aux membres (sport populaire, formation, compétition)(I)

L'adhésion à la fédération de natation permet aux débutants comme aux athlètes de haut niveau de profiter de l'offre de formation et de compétition. La Fédération apporte pour cela :

- Gestion et entretien d'une base de données/fichier des membres
- Tenue d'un fichier de juges
- Formation de moniteurs / entraîneurs / juges
- Création de structures de compétition / programme de compétition (Kids Ligue, Futura)
- Création et adaptation des règlements (statuts, disciplines sportives, statut éthique, anti-dopage et Swiss Sport Integrity)
- Gestion d'une banque de données comprenant les résultats officiels
- Gérer et attribuer un label de qualité pour les écoles de natation. (permet d'obtenir des subventions pour les participants aux cours de la part de certaines caisses d'assurance maladie).

ระจางอย่าง information เลือนเล้า เลือนเล้า เลือน เล







# Objectif 4: Développement des services aux membres (sport populaire, formation, compétition)(II)

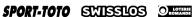
- Réalisation des conventions de prestations avec Swiss Olympic et l'OFSPO (55% des recettes !)
- Contacts avec les fédérations internationales LEN et FINA (pour la participation aux CE et aux CM)
- Contacts avec les fédérations nationales (Aide sportive, Sport Toto, Fédération des piscines couvertes et de plein air, etc.)
- Contacts avec les offices fédéraux (pertinents pour les 7,66 millions de fonds fédéraux Covid-19), qui ont été distribués principalement aux clubs. (y compris les écoles de natation).
- Depuis janvier 2022, QUATRE disciplines sportives sont gérées par Jeunesse et Sport (auparavant uniquement la natation), ce qui donne beaucoup plus de poids aux disciplines sportives et donc aux clubs.
- Les participants aux cours issus des clubs membres (clubs A et B) bénéficient de prix réduits pour les cours. (actuellement 250.- au lieu de 330.- pour un séminaire de deux jours).

spenso Garant des from des J+S et des notations Olympic (contrat de prestations)









# Objectif 4 : Développement des services aux membres (sport populaire, formation, compétition)(II)

- Centres de promotion de la relève (PDF) (distribution de 1 million/an)
- Matériel Learn to swim
- PISTE pour les Swiss Olympic Talent Cards (régional/ national)
- Activités des cadres (régionales/ nationales)
- Etc.

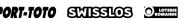


PARTNERS









# Objectif 5 : Assurer la capacité d'investissement de la Fédération

Pour remplir la convention de prestations avec Swiss Olympic et l'OFSPO (J+S), la numérisation de la formation sera exigée au cours des trois prochaines années (création de manuels, application, films, etc.).

- Ce changement est coûteux et n'est que partiellement soutenu financièrement par l'OFSPO (modèle 50% OFSPO, 50% Fédération).
- Pour que les clubs puissent continuer à profiter de l'excellente offre J+S, ces investissements sont nécessaires.



**PARTNERS** 









# Objectif 6 : Mise en place et développement d'activités de RP et de marketing pour améliorer la visibilité de la Fédération

- Grâce à l'excellent travail de la Fédération et des clubs, la natation et Diving en particulier connaissent un très grand succès sportif.
- Il faut profiter de ce succès pour rendre la Fédération, et donc les clubs, plus visibles et pour attirer des sponsors.
- Les championnats internationaux y contribuent fortement, surtout lorsque les athlètes de la fédération ont du succès (p. ex. courses de ski, championnats d'Europe d'athlétisme, championnats du monde d'unihockey, etc.)
- En profitant des nouvelles infrastructures de Lausanne, Uster et Sursee, la FSN souhaite également organiser à l'avenir des CE et des CM (juniors) en Suisse.





# Proposition de solution

- Un modèle de cotisation nouveau et simple permettra de répondre à ces exigences et à ces objectifs.
- Lors de l'AD d'avril 2023, il sera donc proposé d'introduire une cotisation de membre, comme le font la plupart des fédérations sportives nationales.
- Cela permettra de simplifier significativement le modèle actuel, de réduire les risques financiers de la Fédération et de générer les ressources nécessaires.
- Il est proposé d'introduire une nouvelle cotisation annuelle à la fédération pour les membres de club de 35.-/an.
- La cotisation de solidarité est supprimée.





# Proposition de solution

 Désormais, la cotisation annuelle pour un membre A sera de 1'500.- / an, de manière uniforme et indépendamment des disciplines sportives pratiquées. (79 clubs A paient actuellement un montant plus élevé)

#### Exemple:

Membre A, pratique 2 disciplines sportives, avec 250 membres et 55 licences

Nouvelle cotisation de base 1'500.

Cotisation de solidarité supprimée

Activité deux disciplines sportives supprimée

Cotisation complémentaire supprimée

Cotisation total du club 1'500.-

Désormais, les 250 membres du club paieront chacun 35.-/an à la Fédération.













## Proposition de solution

- Désormais, la cotisation annuelle pour un membre B sera de 500.-/an.
- La cotisation annuelle de la fédération est prélevée par le club auprès de ses membres et versée chaque année à la Fédération (analogue à la contribution de solidarité)









# UN GRAND MERCI POUR VOTRE ATTENTION ET VOTRE SOUTIEN

SPONSORS

PARTNERS









